

VM & C
Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Document reçu par les services fiscaux le 09/06/2025 à 18:59

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD/2025



N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise VM & C - SIREN : 512798042							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12				Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le 31/12/2024			
		Brut	Amortissements, provisions	Net			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA	0	0			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0
		Fonds commercial (1)	AH	191 115	AI	30 578	160 537
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0
		Constructions	AP	0	AQ	0	0
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	23 003	AS	23 003	0
		Autres immos corporelles	AT	108 741	AU	90 540	18 201
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0
		Autres participations	CU	0	CV	0	0
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0
		Prêts	BF	0	BG	0	0
		Autres immobilisations financières	BH	11 436	BI	0	11 436
Total (II)		BJ	334 294	BK	144 121	190 173	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0
		Marchandises	BT	0	BU	0	0
	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	2 364	BY	0	2 364
		Autres créances (3)	BZ	147 839	CA	0	147 839
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0
Disponibilités		CF	15 125	CG	0	15 125	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	14 161	CI	0	14 161	
	Total (III)	CJ	179 490	CK	0	179 490	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0			0	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0			0	
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0			0	
Total général (I à VI)		CO	513 784	1A	144 121	369 663	
(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	11 436	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0	créances		0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGHP N° 2011-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise VM & C - SIREN : 512798042				Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		3 000)	DA	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK 0)	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	300
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1 0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ 0)	DG	0
	Report à nouveau			DH	69 421
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-19 991
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
		TOTAL (I)	DL	52 730	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0
	Avances conditionnées			DN	0
			TOTAL (II)	DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0
	Provisions pour charges			DQ	0
			TOTAL (III)	DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	117 805
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI 0)	DV	77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	141 660
	Dettes fiscales et sociales			DY	54 789
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0
	Autres dettes			EA	2 602
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
			TOTAL (IV)	EC	316 933
Ecart de conversion passif			TOTAL (V)	ED	0
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	369 663	
RENNVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0
			- Écart de réévaluation libre	1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	316 933
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFRP N° 2022 S13 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : VM & C - SIREN : 512798042							Néant <input type="checkbox"/>					
							Exercice N					
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC	0				
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0				
	Production vendue - services		FG	225 582	FH	0	FI	225 582				
	Chiffre d'affaires nets		FJ	225 582	FK	0	FL	225 582				
	Production stockée						FM	0				
	Production immobilisée						FN	0				
	Subventions d'exploitation						FO	0				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	3 500				
	Autres produits (1) (11)						FQ	3				
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	229 085			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0				
	Variation de stocks (marchandises)						FT	1 832				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	14 022				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0				
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	126 524				
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	3 868				
	Salaires et traitements						FY	71 825				
	Charges sociales (10)						FZ	19 944				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations						GA	5 736			
				- dotations aux amortissements								
				- dotations aux provisions				GB	0			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0				
	Autres charges (12)						GE	575				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	244 326				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	-15 241				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						(III) GH	0				
	Perte supportée ou bénéfice transféré						(IV) GI	0				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0				
	Différences positives de change						GN	0				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	0				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 677				
	Différences négatives de change						GS	0				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	4 677				
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	-4 677				
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)							GW	-19 918				

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2003-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : VM & C - SIREN : 512798042		Néant <input type="checkbox"/>			
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	0	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		HE	73	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	0	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	73	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-73	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	0	
Impôts sur les bénéfices		(X)	HK	0	
Total des produits (I + III + V + VII)			HL	229 085	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	249 076	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)			HN	-19 991	
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		1G	0		
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0		
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		1H	0		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	0		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	0		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	0	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	0	
(9) Dont transferts de charges		A1	3 500		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	0		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
facultatives				A6	0
obligatoires				A9	0
dont cotisations facultatives Madelin		A7	0		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	0		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0		
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		73	0		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>										Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	191 115	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains						KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0		
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions		dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants	M3	0	KS	23 003	KT	0	KU	0			
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	71 265	KW	0	KX	18 545			
		Matériel de transport				KY	1 971	KZ	0	LA	0			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	16 961	LC	0	LD	0			
		Emballages récupérables et divers				LE	0	LF	0	LG	0			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	0	LI	0	LJ	0		
	Avances et acomptes						LK	0	LL	0	LM	0		
	TOTAL III					LN	113 199	LO	0	LP	18 545			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	0	8M	0	8T	0		
	Autres participations						8U	0	8V	0	8W	0		
	Autres titres immobilisés						1P	0	1R	0	1S	0		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	11 436	1U	0	1V	0		
	TOTAL IV					LQ	11 436	LR	0	LS	0			
Total général (I + II + III + IV)						ØG	315 749	ØH	0	ØJ	18 545			
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	191 115	1X	0
CORPORELLES	Terrains						IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
	Constructions	Sur sol propre				IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
		Sur sol d'autrui				IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	0	MJ	0	MK	23 003	ML	0
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				IU	0	MM	0	MN	89 810	MO	0	
		Matériel de transport				IV	0	MP	0	MQ	1 971	MR	0	
		Matériel bureau et informatique, mobilier				IW	0	MS	0	MT	16 961	MU	0	
		Emballages récupérables et divers				IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
	Immobilisations corporelles en cours						MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0
Avances et acomptes						NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
TOTAL III					IY	0	NG	0	NH	131 744	NI	0		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
	Autres participations						IØ	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0
	Autres titres immobilisés						I1	0	2B	0	2C	0	2D	0
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	0	2E	0	2F	11 436	2G	0
	TOTAL IV					I3	0	NJ	0	NK	11 436	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)						I4	0	ØK	0	ØL	334 294	ØM	0	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGHP N° 2004 bis SD 2025

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : <input type="text" value="VM & C"/>						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice N clos le <input type="text" value="31/12/2024"/>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. Industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».</p>						
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>												Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement										CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial										RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles										PE	0	PF	0	PG	0	PH	0
TOTAL I										RK	0	RM	0	RN	0	RO	0
Terrains										PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre									PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui									PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions									PV	0	PW	0	PX	0	PY	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels										PZ	23 003	QA	0	QB	0	QC	23 003
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers									QD	65 873	QE	5 736	QF	0	QG	71 609
	Matériel de transport									QH	1 971	QI	0	QJ	0	QK	1 971
	Matériel de bureau et informatique, mobilier									QL	16 961	QM	0	QN	0	QO	16 961
	Emballages récupérables et divers									QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II										QU	107 807	QV	5 736	QW	0	QX	113 543
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)										ØN	107 807	ØP	5 736	ØQ	0	ØR	113 543
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6					
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0		
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0		
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0		
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0		
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0		
Constructions	Sur sol propre		Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0	
	Sur sol d'autrui		R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0	
	Installations gales., agencts. et aménag.		S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0		
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers		U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0	
	Matériel de transport		U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier		V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0	
	Emballages récup. et divers		W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0	
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0		
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	0			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)		NZ	0	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES																	
										Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler										0		0		Z9		0	
Primes de remboursement des obligations										0		0		SP		0	

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-S0 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0		
	Provisions pour hausse des prix	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0		
	Amortissements dérogatoires	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0		
	Autres provisions réglementées	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0		
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4	0	4G	0	4H	0		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0		
	Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0		
	Provisions pour impôts	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5	0	5H	0	5J	0	5K	0		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0		
	Autres provisions pour risques et charges	5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0		
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	30 578	6B	0	6C	0	6D	30 578	
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
	Sur stocks et en cours	6N	0	6P	0	6R	0	6S	0		
	Sur comptes clients	6T	0	6U	0	6V	0	6W	0		
	Autres provisions pour dépréciation	6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0		
TOTAL III	7B	30 578	TY	0	TZ	0	UA	30 578			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	30 578	UB	0	UC	0	UD	30 578		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	0	UF	0				
		- financières		UG	0	UH	0				
		- exceptionnelles		UJ	0	UK	0				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI										10	0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
---------	--------------------------------	---------------	-------------	---------------------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
---------	--------------------------------	---------------	-------------	---------------------------

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
---------	--------------------------------	---------------	-------------	---------------------------

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DCFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>					Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
					1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0		
	Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0		
	Autres immobilisations financières				UT	11 436	UV	11 436	UW	0		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0		
	Autres créances clients				UX	2 364		2 364		0		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0)	Z1	0	0		
	Personnel et comptes rattachés				UY	1 468		1 468		0		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 001		1 001		0		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	552		552		0		
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	23 452		23 452		0		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0		0		0		
		Divers			VP	0		0		0		
	Groupe et associés (2)				VC	100 296		100 296		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	21 070		21 070		0		
	Charges constatées d'avance				VS	14 161		14 161		0		
	TOTAUX					VT	175 800	VU	175 800	VV	0	
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					0	
CADRE B	ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
					1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0		0		0		0		
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0		0		0		0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0		0		0		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	117 805		117 805		0		0		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0		0		0		0		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	141 660		141 660		0		0		
Personnel et comptes rattachés			8C	37 871		37 871		0		0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	9 309		9 309		0		0		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	0		0		0	0		
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	3 168		3 168		0	0		
	Obligations cautionnées			VX	0		0		0	0		
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	4 441		4 441		0	0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	0		0		0		0		
Groupe et associés (2)			VI	77		77		0		0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 602		2 602		0		0		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ	0		0		0		0		
Produits constatés d'avance			8L	0		0		0		0		
TOTAUX					VY	316 933	VZ	316 933		0		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	36 487	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL	77	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	39 621							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DSFIP N° 2050 A SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : VM & C				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		
I. RÉINTÉGRATIONS								Exercice N clos le 31/12/2024	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles				XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)				XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	
	Impôt sur les sociétés							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				I8		
			- imposées au taux de 0%				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ	
							M8	3 095	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I							WR	3 095	
II - DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.								WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.								WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A)	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX		
Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer								ZY	
Majoration d'amortissement								XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH)	XG	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD			
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
TOTAL II							XH	19 991	
III - RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI			
				Déficit (II-I)			XJ	16 896	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	XO	16 896	

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
APUREMENT DES COMPTES DE TIERS	3 022
AMENDES ET PENALITES	73

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2050-B-SU 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)		K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	16 896
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	16 896
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés		ZT	15 224
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
Total des provisions pour risques et charges		8X	8Y
Provisions pour dépréciation			
Total des provisions pour dépréciation		9D	9E
Charges à payer			
Total des provisions pour charges à payer		9K	9L
Totaux (Cadre III)		YN	YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne WI	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DOCFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %	
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %		0 %
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>VM & C</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DCFIP N° 2058-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
Total 1 et 2		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
Total 4 et 5		6				
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
1	2	3	4	5		

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2050-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>VM & C</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2024</u> et clos le : <u>31/12/2024</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	225 582
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	Total 1	OX	225 582
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	3 500
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	Total 2	OM	3 503
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	29 937
Variation négative des stocks		OQ	1 832
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	71 669
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	38 940
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	575
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
	Total 3	OJ	142 953
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3	OG 86 132
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	86 132
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	225 582
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2024
Date de cessation		au	31/12/2024
		HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2008-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : <u>VM & C - SIREN : 512798042</u>				Néant <input type="checkbox"/>	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	150
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	0
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	<u>EURL</u>	Dénomination	<u>TM&CO</u>
N° SIREN (si société établie en France)	<u>511737496</u>	% de détention	<u>100</u> Nb de parts ou actions <u>150</u>
Adresse :			
<u>9 RUE NOTRE DAME DE LEORETTE</u>			
<u>75009 PARIS09</u>			
<u>FRANCE</u>			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre		Nom de famille	
Nom d'usage		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département	Commune Pays
Adresse :			

Titre		Nom de famille	
Nom d'usage		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département	Commune Pays
Adresse :			

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : <u>VM & C - SIREN : 512798042</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905

Forme juridique _____	Dénomination _____	
N° SIREN (si société établie en France) _____		% de détention _____
Adresse : _____		

Forme juridique _____	Dénomination _____	
N° SIREN (si société établie en France) _____		% de détention _____
Adresse : _____		

Forme juridique _____	Dénomination _____	
N° SIREN (si société établie en France) _____		% de détention _____
Adresse : _____		

Forme juridique _____	Dénomination _____	
N° SIREN (si société établie en France) _____		% de détention _____
Adresse : _____		

Forme juridique _____	Dénomination _____	
N° SIREN (si société établie en France) _____		% de détention _____
Adresse : _____		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : VM & C	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise : SIREN : 512798042	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte
1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail
2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés
3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)	

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (LEVALLOIS-PERRET)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

VM & C - SIREN : 512798042

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2025

Local

Référence du local	9204410044860000Z0202570		
Invariant du local	920441004486		
Adresse du local	Lot 132 - Bâtiment 01, étage 00, entrée 06 0008 RUE MARCEL CERDAN 92300 LEVALLOIS-PERRET		
Précisions sur l'adresse			
Propriétaire du local	FONCIERE 1		6540
SIREN du propriétaire du local	422006379		
Mode d'occupation du local	Locataire		
Montant du loyer annuel du local	37 660		
Date de fin d'occupation du local <i>(laisser vide si non applicable)</i>			

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
VM & C - SIREN : 512798042			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
ALLEE MARCEL CERDAN 92300 LEVALLOIS PERRET FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	SALON DE COIFFURE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	16 896
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	<input type="checkbox"/>		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 <i>quindecies</i>)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné
Comptable : <input type="checkbox"/> Salié ?					
SAS BSM EXPERTISE 81 RUE DE SILLY 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)			<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF	

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTE À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : <input type="checkbox"/>							
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS													
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a							
		payées par un établissement chargé du service des titres				b							
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c							
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d							
Montant des autres distributions:						e							
						f							
						g							
						h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j							
Montant des revenus répartis						Total (a à h)							
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS													
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées							
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
EUROL TM&CO 9 RUE NOTRE DAME DE LEORETTE 75009 PARIS09 FRANCE		150				Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION													
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						69 573					
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages											
MVLТ imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %							
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice													
MVLТ réalisée au cours de l'exercice													
MVLТ restant à reporter													
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS													
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus délivrés													